



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.16/2003/4
10 mars 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Sixième session

Genève, 5-9 mai 2003

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

BUDGET DE LA COMMISSION

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Dans sa résolution 1997/62, le Conseil économique et social a recommandé qu'aux futures sessions de la Commission de la science et de la technique au service du développement, le rapport sur le budget et les activités intersessions fassent l'objet d'un point distinct de l'ordre du jour. Conformément à la décision 2001/308 du Conseil, par laquelle celui-ci a approuvé l'ordre du jour provisoire de la sixième session de la Commission, le rapport sur le budget fera l'objet du point 5 de l'ordre du jour.

I. Budget de la Commission

1. Le budget-programme de l'ONU pour l'exercice biennal 2002-2003 prévoit pour la Commission de la science et de la technique au service du développement un montant de 285 300 dollars des États-Unis destiné à couvrir les frais de voyage des membres qui se rendront à la sixième session, ainsi que les frais de voyage et les indemnités de subsistance des membres des groupes d'étude sur le thème de fond retenu par la Commission pour la période intersessions 2001-2003, à savoir «Développement technologique et renforcement des capacités pour une plus grande compétitivité dans une économie numérique». Ces groupes d'étude ont été constitués pour préparer les contributions aux travaux de la sixième session de la Commission. Le tableau 1 indique les crédits ouverts et les dépenses engagées pour les activités de la Commission au titre du budget ordinaire pendant l'exercice biennal 2002-2003, ainsi que les recettes et les dépenses concernant les activités intersessions de la Commission financées au moyen de ressources extrabudgétaires.

2. Pendant l'exercice biennal 2002-2003, sur les crédits inscrits au budget ordinaire, un montant de 171 019 dollars a été utilisé pour couvrir les frais de voyage et les indemnités de subsistance des participants aux réunions des groupes d'étude. Le solde de 114 281 dollars était destiné à couvrir les frais de voyage des membres de la Commission participant à la sixième session et, éventuellement, le coût d'autres activités de la Commission pendant le second semestre de 2003.

3. Le montant total des ressources extrabudgétaires disponibles pour les activités de la Commission pendant la période intersessions 2002-2003 s'est élevé à 71 589 dollars. Comme indiqué dans le tableau 1, un montant de 7 600 dollars constituait le solde au 1^{er} janvier 2002 du fonds d'affectation spéciale créé en 1996 avec des contributions du Gouvernement néerlandais pour le financement de diverses activités de la Commission. En mai 2002, un accord a été conclu avec le Gouvernement néerlandais et la CNUCED pour prolonger ce fonds d'affectation spéciale jusqu'au 31 juillet 2002 afin de permettre à la CNUCED de finaliser les activités prévues et recommandées par la Commission, à savoir l'impression du rapport sur la coordination des ressources. Ce rapport a été imprimé en août 2002 (UNCTAD/ITE/TEB/13), pour un coût de 4 230 dollars financé par le fonds d'affectation spéciale; le solde a été reversé au Gouvernement néerlandais.

4. En mars 2002, le Gouvernement autrichien a autorisé la CNUCED à utiliser le solde du fonds d'affectation spéciale institué en 1998 avec l'appui de l'Autriche pour financer les travaux sur les perspectives d'avenir de la science et de la technique au service du développement. Le solde de ce fonds d'affectation spéciale au 1^{er} janvier 2002 était de 5 194 dollars. La CNUCED a donc engagé un consultant chargé d'établir un rapport sur des indicateurs de connectabilité Internet, conformément à la recommandation formulée par un groupe d'étude de la Commission en mai 2002.

5. Au cours du premier semestre de 2002, la CNUCED a continué d'utiliser le fonds d'affectation spéciale pour les activités scientifiques et techniques spéciales au service du développement, créé par le Secrétaire général de l'ONU le 4 avril 1985 pour diffuser une information sur la science et la technologie. En 2002, elle a reçu de ce fonds 13 200 dollars, dont elle a utilisé 11 300 dollars pour recruter un consultant chargé d'établir un rapport sur les concepts et les éléments d'un programme de travail en vue du lancement d'une initiative en matière de diplomatie de la science et de la technologie.

Tableau 1

**Récapitulatif du budget global de la Commission
1^{er} janvier 2002-28 février 2003
(en dollars des États-Unis)**

I. BUDGET ORDINAIRE

Objet	Allocation de crédits	Dépenses	Solde
1. Groupes d'étude sur le thème de fond		171 019	
2. Frais de voyage des participants à la sixième session		–	
Total budget ordinaire	285 300	171 019	114 281

II. RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES

Objet	Recettes	Dépenses	Solde
A. Fonds d'affectation spéciale néerlandais	7 600		
Impression d'un rapport		4 230	Solde reversé au donateur
B. Fonds d'affectation spéciale autrichien	5 194		
Services de consultants		5 194	
C. Fonds d'affectation spéciale pour les activités scientifiques et techniques spéciales	13 200		Solde versé sur un nouveau fonds d'affectation spéciale de la CNUCED
Services de consultants		11 300	
D. Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED pour les activités dans le domaine de la science et de la technique au service du développement	45 595		32 365
Services de consultants		11 300	
Frais de voyage d'experts et autres		1 930	
Total ressources extrabudgétaires	71 589	33 954	32 365

6. Dans sa résolution 2001/32, et à la suite de l'examen des questions budgétaires à la cinquième session de la Commission, le Conseil économique et social a recommandé «qu'il soit créé, au sein de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, un fonds d'affectation spéciale pour les activités menées dans le domaine de la science et de la technique au service du développement, afin de faciliter l'exécution des différents mandats qui ont été ou seront confiés à cet organisme dans le domaine de la science et de la technique au service du développement». Il a aussi recommandé dans la même résolution de «clôturer le Fonds d'affectation spéciale pour les activités spéciales dans le domaine de la science et de la technique au service du développement, créé par le Secrétaire général le 4 avril 1985 aux fins de la diffusion d'informations sur la science et la technique, et d'en transférer les ressources actuellement disponibles au nouveau fonds d'affectation spéciale». Conformément à cette résolution, la CNUCED a créé en mai 2002 le Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans le domaine de la science et de la technique au service du développement. En octobre 2002, un montant de 45 168 dollars des États-Unis, représentant le solde du précédent fonds d'affectation spéciale pour les activités spéciales dans le domaine de la science et de la technique au service du développement, a été transféré de New York sur le nouveau fonds. En 2002, la CNUCED a utilisé 11 300 dollars des ressources du fonds pour recruter un consultant chargé d'établir un document de travail pour le groupe d'étude sur les liens entre investissement étranger direct, développement technologique pour le renforcement des capacités et compétitivité stratégique, qui s'est réuni à Colombo (Sri Lanka), en octobre 2002, et 1 930 dollars ont été utilisés pour financer les frais de voyage du Président de la Commission à la Conférence de haut niveau Sud-Sud sur la science et la technologie organisée par le Groupe des 77 à Dubaï (Émirats arabes unis).

7. Il convient de signaler par ailleurs que le Gouvernement sri-lankais a fourni un appui en nature pour l'organisation de la réunion du groupe d'étude de la Commission à Colombo, du 15 au 17 octobre 2002, et que le Gouvernement angolais a fait de même pour l'organisation de la réunion du groupe d'étude tenue à Luanda du 15 au 17 janvier 2003, outre un appui financier dont le paiement des billets d'avion de trois spécialistes, de deux membres de la Commission et d'un membre du secrétariat.

II. Activités intersessions de la Commission

juin 2001-janvier 2003

8. Dans le cadre de ses activités intersessions, la Commission a tenu la première réunion de son bureau et une réunion préparatoire des groupes d'étude sur le développement technologique et le renforcement des capacités pour une plus grande compétitivité, à Genève, les 13 et 14 novembre 2001. Ces réunions ont eu lieu conjointement avec la réunion d'un Groupe spécial d'experts sur la biotechnologie industrielle et environnementale: incidences sur le commerce et le développement, organisée par la CNUCED les 15 et 16 novembre 2001. Les dépenses afférentes aux missions effectuées par des membres de la Commission ont été imputées sur le solde des crédits disponibles au titre de l'exercice biennal 2000-2001 après la cinquième session de la Commission (environ 48 000 dollars).

9. Trois réunions d'experts portant sur différents aspects du développement technologique et du renforcement des capacités pour une plus grande compétitivité ont eu lieu en 2002-2003, avec un financement provenant du budget de la Commission pour 2002-2003; il s'agissait des réunions suivantes:

- Groupe d'étude sur les indicateurs du développement technologique, Genève (Suisse), 22-24 mai 2002;
- Groupe d'étude sur les liens entre investissement étranger direct, développement technologique pour le renforcement des capacités et compétitivité stratégique, Colombo (Sri Lanka), 15-17 octobre 2002;
- Groupe d'étude sur le renforcement d'une compétitivité stratégique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, Luanda (Angola), 15-17 janvier 2003.

10. Des informations complémentaires sur les activités intersessions de la Commission figurent dans la documentation établie au titre des points 3 et 6 de l'ordre du jour de la sixième session de la Commission.
